

Rassemblement contre la Loi Duplomb

Lundi 2 juin - 17h30

Devant l'Agence Régionale de Santé

(rue Gisèle Halimi à côté de la gare Viotte)

25000 Besançon

30 MAI 2025 - CP

UNE SEULE SANTÉ : NON À LA LOI DUPLOMB !

La loi Duplomb représente une menace grave pour notre santé, notre environnement et la biodiversité, l'agriculture paysanne et la santé même des agriculteurs et riverains, premiers exposés, comme de celle de tous nos concitoyens. Elle prévoit la réintroduction de pesticides, accélère la destruction des zones humides et donne le feu vert à des projets de méga-bassines. Cette loi va à l'encontre des connaissances scientifiques et du souhait de la très grande majorité des Françaises et Français, opposé·e·s au retour des pesticides. Imposée sans débat à l'Assemblée nationale, elle sacrifie l'avenir de nos territoires et de nos agriculteurs au profit d'intérêts à court terme. Ce passage en force est inacceptable !

À l'approche de la Commission mixte paritaire et d'un vote précipité au Parlement, nous appelons à une mobilisation citoyenne forte. Refusons la réintroduction de pesticides qui empoisonnent nos terres, nos eaux, notre alimentation et déciment les abeilles.

Des alternatives existent. La transition agroécologique est possible : chaque jour, de nombreux agriculteurs en font la démonstration. Elle est aussi inéluctable sauf à s'enfoncer encore plus dans une impasse sanitaire et socio-écologique dangereuse. Cette proposition de loi ne répond en rien aux difficultés et inquiétudes exprimées par les paysannes et paysans. Elle ne garantit ni la sécurité des revenus, ni le renouvellement des générations, ni la réponse aux défis climatiques, sanitaires et environnementaux.

Cette loi mortifère pour la nature et nos paysannes et paysans ne doit pas passer. Il est encore temps de se mobiliser pour la santé et l'environnement.



Rendez-vous pour un rassemblement le **lundi 2 juin 2025 à 17h30 devant les locaux de **l'ARS Bourgogne Franche-Comté à Besançon** à l'appel d'un large collectif initié par **Dominique Voynet, députée du Doubs**, membre du groupe écologiste et social, rassemblant les organisations associatives naturalistes et agricoles suivantes :**

Alternatiba Besançon, ANV COP 21, Bio Bourgogne-Franche-Comté, France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté, France Nature Environnement Doubs, France Nature Environnement Jura, Générations futures, Humanimo, la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche Comté, la Confédération paysanne 21, la Confédération paysanne 25-90, la Ligue des Protection des Oiseaux Bourgogne-Franche-Comté, le groupe Jura de Paysans de nature, le Pôle Grands prédateurs, le syndicat Apicole du Doubs, les Amis de la Confédération paysanne 25-90, Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté, ...

Avec le soutien des Écologistes de Franche-Comté, A Gauche Citoyens !, La France Insoumise du Doubs, Ensemble !, le Nouveau Parti Anticapitaliste-A, Parti Communiste Français Doubs, Génération.s...

Pour la coordination de l'initiative - Anthony Poulin - Tel : 06 79 69 18 26